

## SOCIÉTÉ MARBRIÈRE D'INDOCHINE, Saïgon

Sarl, 1939.

### Annonces légales et judiciaires

Étude de M<sup>e</sup> Albert DETAY, docteur en Droit,  
licencié ès-lettres, notaire à Saïgon, 15, rue Taberd.

Constitution de la Société marbrière d'Indochine,  
société à responsabilité limitée au capital de 40 000 \$ 00  
Siège social à Saïgon, 45, rue Legrand-de-la-Liraye  
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 juin 1939, p. 8)

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Detay, notaire à Saïgon, le 26 mai 1939, il a été formé entre M. Louis Palanque <sup>1</sup>, industriel, demeurant à Saïgon, 213, rue Catinat, et M. Menotti [VILLA], entrepreneur, demeurant à Saïgon, 47, rue Legrand-de-la-Liraye, une société à responsabilité limitée ayant pour objet l'industrie et le commerce en Extrême-Orient, et notamment en Indochine française, du marbre et ses dérivés, et notamment l'exploitation de l'établissement commercial et industriel qui lui a été apporté, l'achat, la prise en concession et l'exploitation de toutes carrières de marbre en propre ou en participation avec autrui, la participation dans toutes affaires commerciales ayant le même objet. et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

La dénomination est SOCIÉTÉ MARBRIÈRE D'INDOCHINE.

La durée de la société est de quatre vingt dix-neuf années à compter du 26 mai 1939.

Le siège social est à Saïgon, 45, rue Legrand-de-la-Liraye.

M. Villa a fait apport à la société, avec jouissance du 1<sup>er</sup> juin 1939, d'un établissement commercial et industriel d'achat et de vente de marbre, entreprises et installations exploité à Saïgon, 45, rue Legrand-de-la-Liraye, sous la dénomination « LES MARBRES » et comprenant :

La clientèle, le nom commercial et l'achalandage y attachés, le bénéfice et les charges de tous traités, marchés, conventions et accords passés avec tous tiers quelconques, tous ces droits mobiliers incorporels estimés à 2.750 \$

Installations, mobilier de bureau et matériel servant à l'exploitation dudit établissement, le tout estimé à 17.250 \$

Total des estimations dudit apport faites d'un commun accord 20.000 \$

De son côté, M. Palanque a fait apport à la société d'une somme de 20.00 \$ intégralement versées en espèces dans la caisse sociale 20 000 \$

Total des apportes formant le capital social 40.000 \$

---

<sup>1</sup> Louis Camille Palanque (1889-1962) : héritier des glaciers et brasseries Larue. Voir [encadré](#).

Le capital social a été divisé en 400 parts de 100 p., chacune, sur ces parts 200 ont été attribuées à M. Villa en rémunération de son apport en nature et 200 à M. Palanque en représentation de son apport en espèces.

.....  
La Société est gérée et administrée par M. PALANQUE qui a, vis à-vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société, et peut, sous sa responsabilité, constituer des mandataires à pouvoirs limités.

Etc.

---

Avis de cession de parts sociales  
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 décembre 1940, p. 4)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> A. DETAY, notaire à Saïgon, le 16 décembre 1940, enregistré au 4<sup>e</sup> bureau de Saïgon, le 19 du même mois, volume : 232, folio : 70, case : 14, M. Menotti VILLA, entrepreneur, demeurant à Saïgon, rue Legrand-de-la-Liraye, n<sup>o</sup> 47, a cédé à M. Louis PALANQUE, industriel, demeurant à Saïgon, rue Catinat, n<sup>o</sup> 213, les deux cents parts sociales de cent piastres chacune, entièrement libérées, lui appartenant dans la société à responsabilité limitée dénommée : « SOCIÉTÉ MARBRIÈRE D'INDOCHINE », ayant le siège à Saïgon, 45, rue Legrand-de-la-Liraye.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M<sup>e</sup> DETAY, notaire, ou domicile est élu, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour première insertion,  
A. DETAY.

---

Dissolution de société  
(*La Dépêche d'Indochine*, 31 décembre 1940, p. 4)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> A. DE-TAY, notaire à Saïgon, le 16 décembre 1940, enregistré au 4<sup>e</sup> bureau de Saïgon, le 19 du même mois, volume : 232, folio : 70, case : 14, M. Menotti VILLA, entrepreneur, demeurant à Saïgon, rue Legrand-de-la-Liraye, n<sup>o</sup> 47, a cédé à M. Louis PALANQUE, industriel, demeurant à Saïgon, rue Catinat, n<sup>o</sup> 213, les deux cents parts sociales de cent piastres chacune, entièrement libérées. lui appartenant dans la « SOCIÉTÉ MARBRIÈRE D'INDOCHINE », société à responsabilité limitée, ayant le siège social à Saïgon, 45, rue Legrand de la Liraye.

Par l'effet de cette cession, M. PALANQUE s'est trouvé réunir entre ses mains la totalité des quatre cents parts composant le capital social, ce qui a entraîné la dissolution pure et simple, à compter dudit jour, de ladite Société et rendu M. PALANQUE, propriétaire de l'actif en dépendant.

EXPÉDITION de cet acte de cession a été déposée à chacun des greffes du Tribunal de Commerce et de la Justice de Paix de Saïgon, le 27 Décembre 1940.

Pour insertion  
A. DETAY.

---